

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex

DRAFPIC - site Créteil

Affaire suivie par :
Gaëlle Marceau
Mél : dafpic@ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

Vu le décret n°90-426 du 22 mai 1990 modifié fixant les dispositions applicables aux conseillers en formation professionnelle relevant du ministère chargé de l'éducation ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude des conseillers en formation professionnelle pour l'année scolaire 2025-2026

ABATTACH Malika
CHABANE Faïza
LE REST Céline
MATHIEU Stéphane
PIGEARD Kanbangou
VON EUW Naïma

Article 2 : Les candidats retenus sur cette liste sont nommés conseillers en formation professionnelle pour l'année 2025-2026 lorsqu'ils acceptent la proposition d'un poste officiellement déclaré vacant.

Article 3 : Le recteur d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le
Pour le recteur et par délégation
Le Secrétaire général de l'académie de Créteil

Mehdi CHERFI